

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal des Jeunes(CMJ)

du23 Janvier 2021

Membres du Comité :

Présents : Amélie BOUCHET GELIN, Josiane CHOCHON LATOUCHE, Eric DE LAMARLIERE, Jean-Marc SOULIER et Florent TUPIN

Excusées : Zineb HEMAIRIA, Marie-Béatrice LIMBARDET et Amandine PLANCHARD

Membres du CMJ :

Présents : Charlotte BELLOT, Thomas COULON, Simon DESSENDRE, Mélissa GOUPILLON et Marilou ODILLE

Excusé : Louis PLANCHARD

Ordre du jour :

- Présentation des candidats et des membres du Comité

Nous avons donc 6 élus : 3 garçons et 3 filles sont inscrits. Nous avons donc Charlotte BELLOT, Thomas COULON, Simon DESSENDRE, Mélissa GOUPILLON, Marilou ODILLE et Louis PLANCHARD.

Simon DESSENDRE a été élu Maire du CMJ le 12 Octobre 2020.

Les membres du comité « Jeunesse » sont : Amélie BOUCHET GELIN, Josiane CHOCHON LATOUCHE, Zineb HEMAIRIA, Béatrice LIMBARDET, Amandine PLANCHARD, Jean Marc SOULIER et Florent TUPIN.

- Explication du rôle du CMJ

LE CMJ est un projet éducatif citoyen ; c'est une volonté de la commune.

Il permet aux jeunes élus de :

- être actrice ou acteur dans la commune en découvrant les droits et devoirs du citoyen, en réalisant des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture...)

- apprendre la démocratie et trouver leur place de citoyen(ne) en leur donnant la parole

- recueillir les idées des autres enfants de la commune et participer à améliorer la vie de tous

- découvrir et comprendre le fonctionnement de la commune, et comment sont pris les décisions pour bien vivre ensemble.

Le Conseil Municipal des Jeunes a pour vocation de permettre aux jeunes d'exercer leurs droits et leurs devoirs de citoyens à travers la vie et la gestion d'une collectivité territoriale. Le conseil municipal des jeunes, a essentiellement un rôle éducatif et consultatif. Les décisions prises par les jeunes n'ont de valeur réglementaire que si elles sont ensuite délibérées par le conseil municipal.

C'est une instance de rencontres, d'échanges, de discussions, d'expression et de réflexion, où les jeunes élus peuvent faire des propositions et mener des actions concrètes.

Les jeunes s'y réunissent pour débattre sur leurs idées et réaliser ensemble des projets au service de tous les habitants.

A Longecourt En Plaine, nous avons décidé de créer un CMJ pour les jeunes de 9 à 15 ans. Tous les jeunes sont acceptés ; mais il faut idéalement respecter la parité fille/garçon ; ce qui est le cas actuellement. Le CMJ est en place pour 2 ans et se renouvelle en fonction des demandes. Les jeunes sont élus pour 2 ans ; le Maire est actuellement Simon DESSENDRE.

Nous nous réunissons environ tous les 2 mois.

Différents sujets seront abordés comme : les valeurs de la République, les droits et devoirs du citoyen, la découverte de la commune et la collectivité locale ainsi que leurs compétences et leur fonctionnement.

Le CMJ réfléchit sur des sujets qui l'intéressent, donne son avis et réalise des projets. Il est consultatif, mais permet aux jeunes d'agir sur leur territoire et de mener des actions. Les jeunes participent tout au long de l'année, aux commémorations officielles et sont invités à se joindre à d'autres manifestations organisées par la commune.

Le rôle de ce CMJ est de proposer des actions, des projets que la municipalité peut mettre en place pour les jeunes de Longecourt.

Voici quelques exemples : construction de projets, terrain de sports, événements festifs, journée de la propreté, actions intergénérationnelles, concours de dessins, peintures, journée solidarité resto du cœur...

- Photo pour le Bien Public et le site de la Mairie



Voici l'article du Bien Public paru le 26 Janvier 2021 :

LONGECOURT-EN-PLAINE
Le conseil municipal jeunes installé

La municipalité de Longecourt-en-Plaine avait la volonté de mettre en place un conseil municipal jeunes (CMJ) pour les 9-15 ans. « Cela permet aux jeunes d'être acteurs dans leur commune en découvrant les droits et devoirs du citoyen et en réalisant des projets utiles au plus grand nombre. Le CMJ a essentiellement un rôle éducatif et consultatif. Les décisions prises n'ont de valeur réglementaire que si elles sont ensuite délibérées par le conseil municipal », explique Amélie Bouchet-Gelin, adjointe en charge du CMJ. Trois garçons et trois filles se sont inscrits, et Simon Dessendre a été désigné maire. « Nous allons réfléchir pour proposer des actions dans divers domaines (sport, événements festifs, journée propreté, actions intergénérationnelles...) », commente le jeune maire.



Éric de Lamarlière (maire), Thomas Coulon, Charlotte Bellot, Simon Dessendre (mire CMJ), Melissa Goupillon, Marilou Odille, et Amélie Bouchet-Gelin, adjointe au maire. Absent sur la photo : ...

- Propositions de travail

- ouverture plus importante de la bibliothèque, le samedi
- accès internet à la bibliothèque
- aménagement du premier étage du bâtiment de la bibliothèque
- avoir des jeux, jeux vidéo, des vidéos à la bibliothèque (ludothèque médiathèque)
- apprendre les gestes premiers secours
- cinéma de plein air sur le mur du city stade (UDMJC)
- lampadaire au city stade avec une minuterie
- filet au terrain de tennis
- terrain de cross vers le stade de foot
- mission récolte les déchets
- panneau à mettre à l'entrée des bois pour informer des jours de chasse
- signalétique à refaire pour les commerces
- échanges avec d'autres CMJ
- voir pour proposer un atelier théâtre (y compris construction décor et costumes)
- sécurité routière à améliorer, notamment aux environs de l'école (dossier en cours)
- faire pour réduire les incivilités (verre cassé vers le terrain de sport, graffitis, déchets hors poubelle)
- replanter des arbres pour ombrager un peu plus l'aire de jeux et autres endroits.

Beaucoup d'autres propositions ont été faites, il faudra revoir celles qui sont possibles ou non.

Prochain CMJ le 13 Mars 2021 de 10h à 11h30,

au terrain de foot pour étudier la proposition du terrain de cross.